

SECTION DE LA MOSELLE

Metz, le 09/04/2013

SUPPRESSION du mouvement B et C (FGP) du 1er AVRIL 2014**Un nouveau scandale à la DGFIP !**

Pour atteindre sa cible 2014, la Direction Générale supprime le mouvement du 1er avril 2014 pour les catégories B et C de la filière GP.

FO-DGFIP condamne la disparition du mouvement de mutation du 1er avril 2014 pour les cadres B et C qui vient d'être annoncée en catimini par le biais des directions locales.

FO-DGFIP continue de revendiquer le maintien de deux réels mouvements de mutation et dénonce cette nouvelle suppression au prétexte de la mise en place des résidences d'affectations nationales (RAN) et des contraintes informatiques que nous avons déjà condamnées pour les inspecteurs suite à la suppression du mouvement A au 01/03/2013.

La seule contre-partie obtenue sera que la DG permette, mais dans des délais ultra-courts, aux agents en situation prioritaire ET qui ne remplissaient pas les conditions de séjour au 1er septembre 2013 (un an) de participer à un mouvement prenant effet au 1er janvier 2014.

ATTENTION donc à la date limite :
les demandes de mutations prioritaires sont à formuler avant le 17 avril 2013 !

FO -DGFIP rappelle l'engagement fort du Directeur Général lors de la fusion en ses propos maintes fois réitérés : « Aucun agent ne sera lésé dans la fusion ,nous prendrons le meilleur des deux systèmes »

Chaque agent mesure aujourd'hui la promesse devenue le mensonge de la DGFIP !

BULLETIN D'ADHESION



NOM : PRÉNOM :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %

ECHELON

Date de prise de rang

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O.-DGFIP)